



# Le département de la Seine-Saint-Denis : cahier n°3, la construction, la rénovation et l'entretien des collèges

*La chambre régionale des comptes d'Île-de-France a contrôlé l'exercice de la compétence « construction, rénovation et entretien des collèges » du département de la Seine-Saint-Denis, dans le cadre d'une enquête menée avec la Cour des comptes et d'autres chambres régionales, pour le rapport public annuel, consacré au bilan des 40 ans de la décentralisation.*

La croissance démographique de la Seine-Saint-Denis, conjuguée avec une forte proportion de populations socialement fragiles et un grand nombre de collèges inscrits dans des réseaux d'éducation prioritaire, fait de l'exercice de cette compétence un enjeu majeur.

Depuis le transfert de la compétence par l'État, réalisé progressivement de 1984 à 1986, le département de Seine-Saint-Denis a cherché à répondre à cet enjeu. Au bout de quatre années consacrées à acquérir une connaissance satisfaisante des bâtiments et à rédiger des documentations techniques opérationnelles, le premier collège construit sous la maîtrise d'ouvrage du département a vu le jour.

À la rentrée de 2021, le département gérait 130 collèges publics. En plus des nouvelles constructions, le département a restructuré de nombreux collèges. Ainsi, tous les ans, un collège est créé, un autre est restructuré en profondeur et un autre rénové.

En moins de 40 ans, le parc des collèges de Seine-Saint-Denis s'est donc étendu, modernisé et adapté aux nouveaux usages.

Le département consacre plus de 250 M€ par an et plus du tiers de son budget d'investissement, à ce sujet. Il cherche à adapter autant que possible ses collèges au réchauffement climatique et à leur permettre de s'adapter aux changements techniques à venir.

Au-delà de l'aspect immobilier, le département mène de nombreuses actions éducatives au profit de la citoyenneté, du sport, de la santé, de la lutte contre les violences, de l'égalité filles-garçons ainsi que des actions de prévention en lien avec ses compétences sociales.

